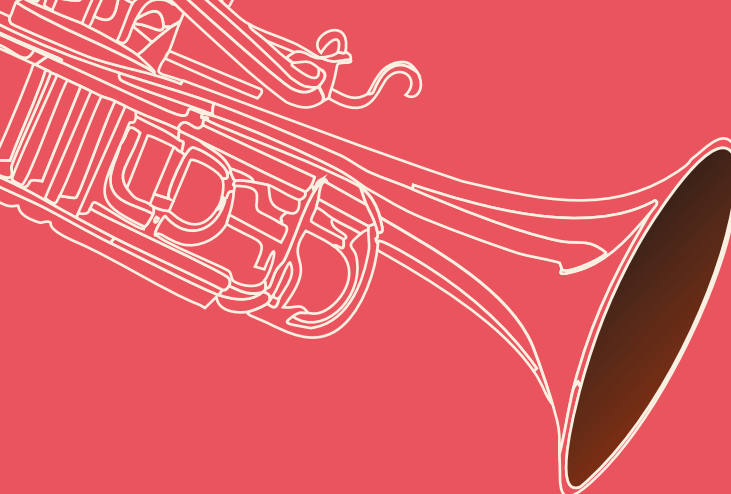
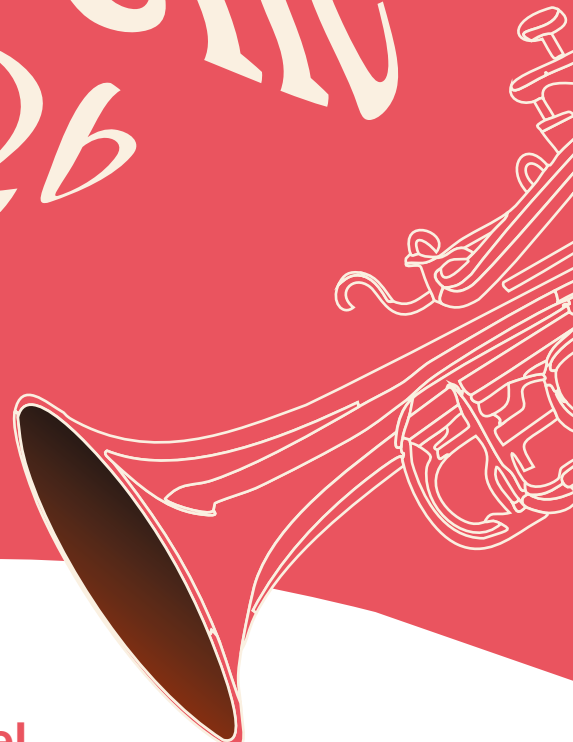




Programmation culturelle 2025 - 2026

Campus Moulines



**Venez découvrir le programme culturel
du semestre 1 !**



**Université
de Lille**

SOMMAIRE

CYCLE CINÉMAp.3
« L'ART DANS TOUS SES ÉTATS »

**CONFÉRENCE FACULTAIRE DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES LIEUX DE
PRIVATION DE LIBERTÉ, CÉCILE DANGLE**.....p.4
«TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR LES PRISONS»

LA RÉVOLUTIONNAIRE OUBLIÉEP.5
PAR LA COMPAGNIE DU TIRE LAINE

LA NUIT DU DROIT.....p.6
« LA DIGNITÉ »

« UNE MORT MODERNE »p.7
PAR LA COMPAGNIE DU GRAND BOUCAN

FICTION, POLITIQUE ET DÉMOCRATIEp.8
« RENCONTRE AVEC LE CINÉASTE PIERRE SCHOELLER »

PROJECTION DU FILMp.9
«COMPOSTEZ MOI»

CONFÉRENCE FACULTAIRE DU PR ARNO DAL RI.....p.10
«LA CIRCULATION DES MODÈLES JURIDIQUES FRANÇAIS DANS LA
SCIENCE DU DROIT INTERNATIONAL AU BRÉSIL ENTRE L'EMPIRE ET
L'« ESTADO NOVO » (1822-1945)»

BOOKCLUB..... p.11



« L'ART DANS TOUS SES ÉTATS »

CYCLE CINÉMA

Du 12 septembre au 5 décembre 2025 – chaque vendredi à 13h30

Atelier de pratique artistique organisé conjointement par la Direction Culture et la BU Droit-Gestion de l'Université de Lille, en collaboration avec le FSJPS.

La nouvelle saison du cycle cinéma se déroulera à partir du vendredi 12 septembre 2025 dans un amphi de la Faculté. Elle sera consacrée à la figure de l'artiste au cinéma et au rôle de l'art dans l'Histoire et les relations humaines et sociales.

Divers genres, pays et époques sont représentés. Les projections ont lieu en VOSTFR. Elles sont introduites par le Professeur Louis de Carbonnières, Historien du cinéma, qui apporte un éclairage historique et cinématographique. Ces séances sont suivies d'une discussion avec les étudiants sur le thème abordé.

Séances gratuites, strictement réservées aux étudiants et personnels de l'Université de Lille. Inscriptions à l'atelier sur le site de [la direction Culture](https://budroitgestion.univ-lille.fr/) à partir du 12 septembre ou directement sur place lors des séances.

Plus d'infos à venir sur <https://budroitgestion.univ-lille.fr/>

Programmation septembre-décembre 2025

Vendredi 12 septembre : Entrée des artistes de Marc Allégret

Vendredi 19 septembre : Camille Claudel de Bruno Nuytten

Vendredi 26 septembre : Amadeus de Milos Forman

Vendredi 3 octobre : Eve de Joseph L. Mankiewicz

Vendredi 10 octobre : Meurtre dans un jardin anglais de Peter Greenaway

Vendredi 17 octobre : Le concert de Radu Mihaileanu

Vendredi 24 octobre : Adieu ma concubine de Chen Kaige

Vendredi 7 novembre : Misery de Rob Reiner

Vendredi 14 novembre : Shining de Stanley Kubrick

Vendredi 21 novembre : La vie passionnée de Vincent Van Gogh de Vicente Minnelli

Vendredi 28 novembre : Les chaussons rouges de Michael Powell et Emeric Pressburger

Vendredi 5 décembre : Les enfants du paradis de Marcel Carné



CONFÉRENCE FACULTAIRE DE CÉCILE DANGLES, CONTRÔLEUSE GÉNÉRALE DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ

« *TOUTES LES REPONSES À VOS QUESTIONS SUR LES PRISONS* »

16 septembre 2025 – 10h - Amphi Cassin

A travers son expérience de juge des enfants à Troyes, de juge de l'application des peines à Lille, de présidente de l'Association nationale des juges de l'application des peines (ANJAP) puis de contrôleur auprès du Contrôle général des lieux de privation de liberté (CGLPL), Cécile Dangles propose une réflexion sur les lieux d'enfermement, l'évolution du droit de l'application des peines et les outils efficaces favorisant les sorties de délinquance (ou désistance).

Que fait-on en prison ? Comment les professionnels s'organisent dans la gestion de prisons surpeuplées ? Comment les personnes détenues vivent l'enfermement et les privations qui y sont associées ? Comment accompagne-t-on une personne condamnée qui souhaite changer de trajectoire de vie ? Avec quels partenaires et quels outils ? Comment le CGLPL travaille dans les différents lieux de privation de liberté (établissements pour mineurs, services de psychiatrie, locaux de garde à vue) ? Comment font les autres pays d'Europe ? Que préconise la CEDH à travers ses décisions ?

INSCRIPTION ➡



« LA RÉVOLUTIONNAIRE OUBLIÉE »

PAR LA COMPAGNIE DU TIRE LAINE

18 septembre 2025 – à partir de 18h – Amphi Cassin

La Compagnie du Tire-Laine et la Direction Culture de l'Université de Lille organisent dans le cadre des Journées européennes du Matrimoine un événement à destination des étudiant·es et du tout public, autour du spectacle « La Révolutionnaire Oubliée ». Mis en scène par Anne Conti, écrite et portée par Faustine Bosson (comédienne) et Florence Vincenot (clavier), ce spectacle interroge le parcours exceptionnel et trop méconnu de la révolutionnaire Théroigne de Méricourt, et de son combat pour faire exister les femmes à égalité avec les hommes durant la Révolution française.

Une révolutionnaire, aventurière et féministe oubliée :

Anne-Josèphe Théroigne est une des plus ferventes activistes de la période révolutionnaire. Elle participe à toutes les réunions du Tiers-État et soutient la création de clubs patriotiques mixtes et féminins et, aux côtés notamment d'Olympe de Gouges. Elle défend l'expansion des droits civiques des femmes car selon elle « Les femmes ont les mêmes droits naturels que les hommes, de sorte qu'il est extrêmement injuste que nous n'ayons pas les mêmes droits dans la société ». Jusqu'à même proposer d'armer les femmes et de créer des phalanges d'amazones et s'engager dans la guerre contre l'Autriche.

À travers son combat, sa singularité et sa critique des dominations patriarcales, elle deviendra la cible d'attaques et d'humiliations d'une grande violence, tant du camp des royalistes que de celui des révolutionnaires. Son histoire est celle d'une aventurière intrépide, complexe, curieuse et courageuse. Moins célèbre, et célébrée, que ses contemporaines, son parcours interroge et résonne encore aujourd'hui.



INSCRIPTION ➡



LA NUIT DU DROIT - *LA DIGNITÉ*

Jeudi 2 octobre 2025 – de 18h à 22h – Amphi Cassin

À l'occasion des trente ans de l'arrêt commune de Morsang-sur-Orge rendu le 27 octobre 1995, la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, le Tribunal judiciaire, le Tribunal administratif et le Barreau de Lille s'associent pour proposer, le 2 octobre, une nouvelle édition de la Nuit du droit consacrée au thème de la dignité. Cette soirée sera l'occasion de débattre de cette notion et de son actualité, avec les interventions d'enseignants-chercheurs, de magistrats et d'avocats.

PROGRAMME :

Hugo Beuvant, maître de conférences à la FSJPS : *L'histoire du concept juridique de dignité*

Stephanie Kretowicz, présidente du Tribunal judiciaire : *La dignité, obligation déontologique des magistrats*

Florent Méreau, avocat et ancien bâtonnier du Barreau de Lille : *La dignité, obligation déontologique des avocats*

Amaria Tlemsani, vice-présidente du Tribunal judiciaire : *L'office du juge des libertés et de la détention en matière de contrôle des conditions de détention*

Céline Leborgne, professeure et vice-doyenne de la FSJPS : *Dignité et droit social*

Christelle Michel, première conseillère au Tribunal administratif : *La dignité dans la jurisprudence administrative, comme droit*

Marjorie Bruneau, première conseillère au Tribunal administratif : *La dignité dans la jurisprudence administrative, comme devoir*

Marcel Moritz, maître de conférences à la FSJPS : *Dignité et droit du numérique*

INSCRIPTION

« *UNE MORT MODERNE* »

PAR LA COMPAGNIE DU GRAND BOUCAN

12 novembre 2025 – à partir de 18h – Amphi Cassin

Missionné par le Ministère de la Santé, l'affable Docteur Storm nous met en garde : les coûts astronomiques engendrés par le vieillissement de la population menacent tout notre édifice social et notre sécurité matérielle chèrement acquise.

Heureusement sa Commission sur la Phase Terminale de l'Etre humain a rendu ses conclusions et propose des solutions novatrices : offrir à tous une mort moderne, librement consentie et néanmoins obligatoire.

Le court roman de Carl Henning Wijkmark adapté à la scène par Grand Boucan fit scandale à sa parution dans la Suède égalitaire des années 70. Aujourd'hui, il apparaît terriblement prophétique. Avec une réjouissante mauvaise foi, Une Mort Moderne offre une leçon de manipulation et de rhétorique et pose avec humour noir des questions brûlantes.

La Compagnie Grand Boucan

Créée en 2013, Grand Boucan s'est principalement consacré à la création d'œuvres contemporaines. Ainsi avec Le Principe d'Archimède en 2016 du Catalan Josep Maria Miro, puis Bull de l'Anglais. Mike Bartlett en 2019, Grand Boucan assure la première française d'auteurs étrangers contemporains. Grand Boucan s'est également

attaché à faire connaître l'œuvre du français Jérémie Lefebvre avec À ceux qui nous ont offensés en 2017 et Avril en 2021, dernière création de la compagnie. Grand Boucan s'engage par ailleurs dans la création de formes légères conçues comme outils d'introduction au débat comme Les Pionnières qui traite d'égalité et de mixité professionnelles ou Une Mort Moderne, satire de la rhétorique politicienne. Avec l'Atelier de Construction Grand Boucan abordera l'influence des stéréotypes de genre dans nos constructions intimes.

INSCRIPTION ➡



FICTION, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

« *RENCONTRE AVEC LE CINÉASTE PIERRE SCHOELLER* »

Mercredi 19 novembre 2025 – 17h30 à 20h BU Droit-Gestion – Espace Culture



Conversation avec Rémi Lefebvre, Professeur de science politique à l'Université de Lille autour d'extraits de films et séries sur le thème de la représentation politique et des enjeux démocratiques.

Ce qui m'intéresse, c'est de filmer le temps présent. Je trouve que la politique est l'endroit idéal pour faire une photographie de l'époque. Pierre Schoeller, CNC, octobre 2024

Intervenants

Pierre Schoeller est scénariste et réalisateur des films Versailles (2008), L'exercice de l'état (2011), Un peuple et son roi (2018)... En 2024 il cocrée et réalise, avec Guillaume Senez, la mini-série Dans l'ombre adaptée de l'ouvrage éponyme de Gilles Boyer et Edouard Philippe, plongée dans la campagne présidentielle d'un candidat de la droite libérale.

Rémi Lefebvre est professeur de sciences politiques à l'Université de Lille et chercheur au CERAPS. Ses recherches portent sur les partis politiques, les campagnes et le pouvoir local. Il est notamment l'auteur de Faut-il désespérer de la gauche ? (2022), Les mots des partis (2022), Des élus déclassés ? (2023) et de Séries politiques : le pouvoir entre fiction et vérité (avec Emmanuel Taïeb, 2022).

Gratuit sur inscription dans la limite des places disponibles

Plus d'informations à venir sur le site de la BU Droit-Gestion <https://budroitgestion.univ-lille.fr/>

«COMPOSTEZ MOI»

PROJECTION DU FILM DE GAZELLE GAIGNAIRE

19 novembre 2025 – 18h30 - Amphi Cassin

L'enterrement végétal, un nouvel avenir pour les morts ?

Que voulons-nous devenir après notre décès ? Dans le sillage de la transition environnementale, de nouvelles approches funéraires viennent questionner le sens et la durabilité des pratiques établies. C'est le cas de la terramation, une troisième voie funéraire qui suscite à la fois enthousiasme et inquiétudes.

La terramation se base sur le principe de compostage : la dépouille du défunt est entourée de broyats végétaux, qui apportent du carbone et facilitent la circulation de l'air. Cette oxygénation favorise l'action des micro-organismes et la conversion du corps en humus. La terramation vise ainsi à redonner du sens à la mort en créant un futur où le corps mort peut donner vie à des plantes ou des arbres.

Ce principe de biodégradation funéraire est déjà pratiqué dans une dizaine d'états américains et depuis peu autorisée à titre expérimental en Allemagne. En France, 46 % des personnes interrogées seraient prêtes à y recourir. Mais les obstacles à la légalisation d'une telle pratique sont nombreux et touchent tous les domaines : éthique, droit, hygiène, urbanisme, environnement...

Dans le documentaire « Compostez-moi », la réalisatrice Gazelle Gaignaire explore l'émergence de cette nouvelle pratique funéraire. Avec sensibilité et humour, elle documente ce mouvement de société au plus près des acteurs.

L'occasion d'aborder l'important travail de recherche réalisé à l'université de Lille (FSJPS, Centre d'histoire judiciaire), en pointe sur ce sujet.

Avec

- Coopérative Funéraire de Lille.
- Association Humo Sapiens, acteur de la transformation funéraire verte en France.
- Louis de Carbonnières, professeur d'histoire du droit à l'Université de Lille
- Damien Charabidzé, professeur de biologie à l'Université de Lille, porteur de plusieurs projets de recherche sur les pratiques funéraires.

INSCRIPTION ➡



CONFÉRENCE FACULTAIRE DU PR. ARNO DAL RI JR, PROFESSEUR À L'UNIVERSIDADE FEDERAL DE SANTA CATARINA, BRÉSIL

«LA CIRCULATION DES MODÈLES JURIDIQUES FRANÇAIS DANS LA SCIENCE DU DROIT INTERNATIONAL AU BRÉSIL ENTRE L'EMPIRE ET L'« ESTADO NOVO » (1822-1945)»

20 novembre 2025 – 14h30 - Salle Guy Debeyre



La seconde moitié du XIX^e siècle marqua pour la science du droit international au Brésil le début d'une longue et tortueuse période de transformation paradigmatique. Comme dans beaucoup d'autres réalités européennes et américaines, les doctrines se divisaient en groupes très hétérogènes. D'un côté, il y avait les courants jusnaturalistes, jusqu'alors prédominants ; de l'autre, une pluralité de courants inspirés par l'idée d'un « direito positivo » ou d'une matrice contractualiste, encore en phase de consolidation sur la scène nationale. À la fin du même siècle, les courants qui aspiraient à un « direito positivo » ont été rejoints par un autre groupe de doctrines, rattachées à un paradigme « scientifique », immergées dans des lectures anthropologiques et sociologiques du droit. Celles-ci s'opposaient également à

l'influence du jusnaturalisme qui, paradoxalement, restait encore assez forte. Enracinées dans d'anciennes traditions lusitaniennes, désormais dépassées même dans l'ancienne métropole, les interprétations d'un droit naturel à la brésilienne continuaient à s'imposer tant dans la doctrine que, surtout, dans la jurisprudence. Lorsqu'elles sont arrivées au Brésil, les doctrines françaises du droit international ont donc trouvé un panorama assez fragmenté.

Les manuels et traités de droit international publiés à l'étranger qui arrivaient dans ce grand pays sud-américain entre le XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e siècle étaient principalement en français. Considérée non seulement comme la langue de la culture et des relations diplomatiques, elle était également la langue véhiculaire du monde universitaire. À quelques rares exceptions près, les textes doctrinaux d'auteurs allemands, autrichiens, néerlandais et italiens n'étaient examinés que s'ils étaient traduits dans la langue de Domat. Dans le même temps, les ouvrages d'auteurs français, belges et suisses qui écrivaient et publiaient en français étaient largement diffusés, à tel point que leurs principaux débats et postulats théoriques se retrouvaient souvent à la base des doctrines brésiliennes. Le premier contact de la science du droit international au Brésil avec les doctrines étrangères s'est donc fait avec une forte influence française.

Issus d'un milieu culturel, les modèles juridiques élaborés dans le domaine du droit international par des auteurs français ont commencé à arriver au Brésil, prenant des formes différentes selon le contexte dans lequel ils s'inscrivaient et les auteurs qui les utilisaient. L'objectif de cette conférence est avant tout d'analyser comment s'est développée la circulation des modèles juridiques français entre 1822 et 1946, c'est-à-dire depuis l'année de l'indépendance de ce grand pays d'Amérique latine jusqu'à la promulgation de sa cinquième constitution, moment où le patrimoine doctrinal français commence à être concurrencé par les modèles allemands et italiens dans le dialogue avec la réalité brésilienne. En outre, il s'agit de mettre en lumière la manière dont les modèles théoriques proposés par les protagonistes de la science française du droit international ont été reçus et interprétés par leurs homologues brésiliens. Pour mener à bien cette recherche, les écrits de Pierre Bourdieu sur la circulation internationale des idées et de Jean-Louis Halpérin sur les circulations des modèles juridiques ont été utilisés comme base.

INSCRIPTION ➡

BOOKCLUB



1 fois par mois dans l'Espace Culture

Book club, organisé par le SCD en partenariat avec l'association étudiante La Clinique Juridique de Lille.

À partir d'un thème juridique choisi avec l'association, la BU Droit-Gestion réalise une bibliographie (essais, romans, BD, podcasts...).

Une fois par mois, les étudiants partagent ensuite leurs impressions de lecture et animent une discussion conviviale avec le public.

Le book club est accessible sur inscription auprès de la Clinique Juridique.

Plus d'informations disponibles sur les affichages à la BU et sur le site de la bibliothèque <https://budroitgestion.univ-lille.fr/>

Contact programmation culturelle BU Droit-Gestion : elise.anicot@univ-lille.fr